CHAPITRE XII.

Sur les fortunes de finance.

CE ſujet ſe préſente naturellement à la ſuite des conſidérations ſur le luxe ; & quoique dans le cours de cet ouvrage, j'aie indiqué déjà un petit nombre d'idées premieres, ſur la queſtion que je vais traiter, je crois devoir les raſſembler ici, en y joignant quelques réflexions nouvelles.

On donne le nom de financiers, en France, aux différentes perſonnes qui ſont chargées du recouvrement des revenus publics, ſoit comme receveurs, ſoit comme fermiers, ſoit comme régiſſeurs ; & l'on comprend encore ſous la même dénomination, les tréſoriers qui payent les dépenſes de l'Etat, les banquiers de la Cour qui rempliſſent le ſervice des affaires étrangeres, & les diverſes perſonnes qui, moyennant un droit de commiſſion, font des avances ſur la rentrée plus ou moins éloignée des impoſitions.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

L'on a vu dans le cours de mon ministere, que j'avois mis une grande suite à restreindre, & le nombre & les profits de ces divers agents; & malgré toutes les réclamations que j'ai essuyées, je dois avouer, qu'il n'a pas tenu à moi d'être bien plus coupable encore; mais il étoit impossible, au milieu de la guerre, d'atteindre à la plus parfaite simplicité dans toutes les parties; parce que les besoins extraordinaires, consumant les ressources du crédit, on ne pouvoit se servir de ces mêmes ressources, pour rembourser la plus grande partie des fonds dûs aux compagnies de finance; & cependant, c'est la seule maniere d'être absolument libre, dans le choix des dispositions les plus favorables à l'intérêt public. Sans doute, il est peu de difficultés de ce genre, que l'autorité ne puisse franchir; mais on ne doit jamais faire usage de cette autorité pour des injustices, & l'on se formeroit une fausse idée du bien de l'Etat, si l'on imaginoit qu'en se proposant un but

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

ſalutaire, tous les moyens d'y parvenir devinſſent excuſables : le premier bien ſocial, c'eſt que les droits de propriété ſoient reſpectés ; les abus, les gains inutiles, ſont une invaſion ſans doute, qu'il faut repouſſer ; mais on doit le faire d'une maniere légitime ; & il vaut mieux aller plus lentement à la perfection, que d'ébranler les principes de fidélité, qui ſont la ſauve-garde de tous les citoyens.

Il ſuffiſoit, au reſte, que tout fut préparé, pour achever, à la paix, ce qui pouvoit manquer encore à l'ouvrage que j'avois fort avancé. Je n'ai donc pu voir qu'avec une véritable peine, l'ancien ſyſtême financier commencer à ſe relever ; & je veux dépoſer encore ici, à quel point je crois ce ſyſtême impolitique & pernicieux.

Tantôt, c'eſt ſous le prétexte de rendre la comptabilité plus facile, qu'on augmente le nombre des agents deſtinés à recevoir les revenus, ou à payer les dépenſes ; & tantôt, c'eſt uniquement dans la vue d'obtenir, par

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

leur médiation, de nouveaux moyens de crédit. Le premier de ces motifs eſt abſolument frivole : la comptabilité eſt auſſi diſtincte par la ſéparation des objets, que par la multiplication des perſonnes. Le ſecond prétexte eſt mis en avant avec plus d'aſſurance ; & tous ceux qui veulent multiplier & enrichir les financiers, ne manquent pas de les préſenter comme les intermédiaires indiſpenſables du crédit public : comme ſi ce crédit n'avoit pas une force qui lui fut propre, & comme s'il avoit beſoin de l'appui d'une diverſité d'agents, qui n'ont part eux-mêmes à la confiance publique, qu'en raiſon de leur place & des connexions qu'on leur connoît avec le Gouvernement. J'ai trouvé toutes ces idées établies, en entrant dans l'adminiſtration ; & je crois avoir montré, par une conduite abſolument oppoſée, combien une pareille doctrine étoit illuſoire. J'ai multiplié les réformes dans la finance ; & cependant le crédit, de quelque maniere qu'on y ait eu recours, s'eſt accru ſucceſſi-

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

vement; preuve certaine, que ce crédit peut être uniquement fondé ſur ſa baſe naturelle, qui eſt l'état des affaires, la connoiſſance qu'on en donne, & la conduite ſoutenue d'une adminiſtration circonſpecte. Il eſt heureux d'avoir un exemple à préſenter, au ſoutien des bons principes; car c'eſt en les dénonçant comme abſtraits & ſpéculatifs, & en y oppoſant, avec dédain, des préceptes tirés d'une ſimple routine, que les ennemis des vérités utiles, ont eu ſouvent de grands avantages.

On a dit quelquefois d'un miniſtre : les banquiers & les financiers l'aiment, il en tirera de grands ſecours : quelle chimere! croira-t-on facilement que ce ſoit un goût, un penchant, un je ne ſais quoi, qui détermine leur confiance; un vrai ſentiment d'eſtime, mêlé même à quelques mécontentements perſonnels, voilà ce qui vaut mieux de la part de tous les préteurs. Je ſais bien, que moins les financiers auront de fortune, & moins ils auront de capitaux à placer;

mais ſi les profits qu'on fait avec le Roi, ſont l'origine de cette fortune, eſt-ce à l'étendue de pareils ſecours qu'il faut aſpirer ? non ſans doute ; & quand je vois le Gouvernement enrichir & multiplier les financiers, dans l'eſpoir de ſe ſervir de leur argent & de leur crédit, je me rappelle le trait de ce marchand de Bagdad, qui ayant fait préſent à ſes eſclaves de turbans parſemés d'or, & de robes magnifiques, fut tellement ſaiſi de reſpect, lorſqu'il les en vit revêtus, que par un mouvement involontaire, il ſe proſterna devant eux & implora leur protection.

Ce qui ſouvent induit en erreur l'adminiſtration des finances, c'eſt qu'il n'eſt point de particuliers ni de compagnies, qui, en ſe propoſant comme nouveaux receveurs, fermiers ou tréſoriers, n'aient l'art de propoſer une avance, ou de s'offrir pour emprunter quelques millions au nom du Gouvernement. Mais alors l'adminiſtration, en la ſuppoſant étrangere à tout eſprit de faveur

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

ou de protection, doit examiner, si ces prétendus secours ne prendront pas la place, des fonds qu'on lui prête déjà d'une autre maniere. Cette considération échappe sans cesse aux ministres des finances; & cependant, le raisonnement & l'expérience m'ont prouvé, de la maniere la plus distincte, que la plupart des propositions de ce genre étoient un véritable leurre; mais quand on n'est point averti, il est pardonnable de s'y laisser prendre: car l'observation que je viens d'indiquer, quoique très-simple quand elle est faite, ne se présente point naturellement à l'esprit. Il faut d'ailleurs, qu'un Gouvernement sage, s'applique en tout tems, à lier le crédit dont il veut faire usage, non point à la signature des personnes qu'il a choisies pour intermédiaires, mais à la chose publique en général. L'administration donne même à penser, qu'elle ne compte plus également sur la confiance, lorsqu'elle paroît attendre bien moins de cette précieuse disposition des esprits, que du crédit des agents

dont

dont elle se sert. Ceux-ci, néanmoins, n'en peuvent avoir un considérable, que par une illusion : car si le Gouvernement n'étoit pas exact envers eux, ils ne le seroient point non plus dans les engagements qu'ils prennent personnellement ; cependant, & les banquiers de la Cour, & les trésoriers, & les fermiers, & les receveurs généraux, s'efforcent à faire envisager leurs emprunts, comme un crédit qui leur est propre ; tandis que tous ces moyens ne sont véritablement, qu'autant de modifications diverses du crédit public : & c'est en contenant les financiers dans cette juste idée, qu'ils ne sont jamais dans le cas de dicter des loix, & d'exiger des sacrifices déraisonnables. Le crédit est un des plus beaux attributs d'un Gouvernement, quand cette confiance est dûe à sa conduite & à sa bonne foi ; & c'est dégrader une noble idée, que de remettre la force d'un empire, dans les mains de quelques particuliers enrichis de ses négligences. C'est ainsi qu'on rend petit ce qui est grand, & composé ce

qui doit être ſimple; c'eſt ainſi qu'on ſubſtitue des combinaiſons d'un jour, à ces principes qui appartiennent à tous les tems.

Cependant, tel a été ſouvent le joug impoſé, par les agents des emprunts du Gouvernement, qu'on les a vu refuſer tout-à-coup leur aſſiſtance, au milieu d'une circulation rapide dont ils dirigeoient le mouvement; & quelquefois encore, dictant impérieuſement des loix, on les a vu demander l'éloignement d'un miniſtre, pour prix de la continuation de leurs ſervices. Sans doute, ils mettoient en avant l'opinion publique; mais en combien d'occaſions, ſe mêlant à quelque intrigue, n'ont-ils pas été les faux interprêtes de cette opinion? Les banquiers de la Cour, ſont pour les miniſtres des finances inattentifs & ſans prévoyance, ce qu'étoient les prétoriens pour les Céſars renfermés mollement dans le fond de leurs palais: ils les ſervoient quelque tems, & les détrônoient enſuite. Quel renverſement de tout ordre, que de laiſſer prendre

à des particuliers une ſi grande puiſſance !

Je voudrois encore, mettre les miniſtres en défenſe contre ces calculs, à l'aide deſquels on fait voir de l'économie, dans la multiplication des agents du fiſc : ce ſont des tours de force : mais ces ſecrets auſſi, l'on ne les divulgue point. Il n'eſt pas toujours aiſé, j'en conviens, de ſuivre, en ſes replis, l'arithmétique financiere ; & comme les chiffres paroiſſent, je ne ſais comment, des eſpeces de figures magiques à ceux qui ne s'y ſont pas familiariſés de bonne heure, je conſeillerois aux adminiſtrateurs des finances, de mettre leur principale force dans le raiſonnement : alors quand on voudra leur prouver, je ſuppoſe, que vingt receveurs coûteront moins que dix, ils diront à ces patrons de la finance : Puiſque vous avez l'art d'aller à l'économie en multipliant ainſi les agents, que ne ferez-vous pas, ſi vous appliquez tant de talents, à diminuer ſimplement la dépenſe du petit nombre ? On ne ſauroit trop que répondre à cette

obſervation ; & c'eſt ainſi que le bon ſens, tient ſouvent lieu de ſcience.

Cependant, les vues générales de morale & d'adminiſtration, inſtruiroient bien davantage encore, ſi on les appliquoit aux rapports que ce même ſujet préſente. Et d'abord, c'eſt ſûrement un mal politique, que d'attirer inutilement un grand nombre de citoyens, vers une profeſſion ſtérile, & ſinguliere encore en ceci, qu'elle eſt preſque la ſeule, où les progrès de la fortune ſe trouvent indépendants du ſoin que l'on prend de l'opinion publique : en effet, ſi l'on parcourt toutes les claſſes de citoyens, depuis le guerrier & le magiſtrat, juſques aux plus petits fabricants ou aux ſimples ouvriers, on verra que cette opinion ſert d'encouragement aux talents, & devient la ſource de ſes récompenſes ; & dès-lors, au grand avantage de l'ordre ſocial, l'amour & l'ambition de la réputation, s'uniſſent à l'intérêt perſonnel & guident ſes démarches : mais dans l'exercice des fonctions attachées

aux agents du fisc, le mérite est obscur, & l'honneur qui résulte de l'habileté, devient, pour ainsi dire, une gloire de confrairie, & qui ne passe guères l'enceinte des assemblées d'associés. Je ne veux point dire, que l'honnêteté ne soit infiniment nécessaire, infiniment précieuse dans les hommes qui se destinent à de pareilles occupations : je fais remarquer seulement que cette honnêteté n'est pas, comme dans les autres professions, signalée en quelque maniere, par l'opinion publique ; ensorte que les combinaisons de l'intérêt personnel n'en sont pas l'appui journalier.

On peut encore envisager, comme un inconvénient moral, l'ascendant que prennent les financiers dans les affaires, à mesure qu'ils s'enrichissent ou se multiplient. Ils ne doivent pas aimer ce qui tend à simplifier l'organisation des impôts, puisque c'est par la multiplicité des ressorts, que leur science paroît grande ; ils ne doivent pas même avoir des dispositions à seconder

le chef des finances, dans aucun plan vaſte ni général; il leur eſt aiſé d'appercevoir, que plus le miniſtre conſidérera ſon adminiſtration partiellement, & plus ils acquerront de puiſſance; puiſque ce ſont les beſoins preſſés ou imprévus, qui rendent leurs ſecours néceſſaires. Il arrive encore, qu'au moment où la mal-adreſſe & l'imprévoyance de l'adminiſtration, la forcent de recourir à de pareils moyens; elle exagére elle-même les ſervices des financiers, afin de perſuader que c'eſt à de grands avantages, qu'elle a fait le ſacrifice des principes, auxquels la nation paroît attachée: auſſi, comme on voit les plantes inutiles ou dangereuſes ne croître jamais avec tant de vigueur, que dans les climats mal-ſains, ou pendant le cours des ſaiſons intempérées; c'eſt au milieu de la guerre, ou parmi les déſordres de l'État, que l'empire des hommes de finance s'étend & ſe fortifie.

Enfin, comme ami de la douceur dans l'exercice de l'autorité, moyen toujours ſuf-

fisant lorsqu'on gouverne avec sagesse, je reproche à l'esprit de la finance, de s'allier trop aisément aux idées de despotisme & de sévérité ; c'est que le desir de recouvrer les impôts, sans aucun obstacle, s'accommode quelquefois de la crainte & de la terreur qu'on inspire aux contribuables.

Ici cependant, je me sens pressé de déclarer, que dans ces réflexions générales, les personnes ont été loin de ma pensée ; j'ajouterai même qu'aujourd'hui, ce sont les qualités des principaux membres de la finance, qui tempèrent les inconvénients attachés au nouveau culte que j'ai vu rendre à leur état ; & j'en connois parmi eux, qui sont tellement distingués, & par leurs sentiments, & par leur caractere, que peut-être, ils signeroient eux-mêmes tout ce que je viens de dire. Chaque homme, dans toutes les professions, est séparément ce qu'une heureuse nature ou l'éducation en ont fait ; mais dans les matieres d'administration, c'est toujours à l'esprit de corps qu'il faut

arrêter ſon attention ; & cet eſprit n'eſt point un compoſé des qualités diverſes, de toutes les perſonnes attachées à un même état ; c'eſt un réſultat de l'intérêt commun qui les réunit. Ainſi, quel que fut le mérite perſonnel des principaux financiers, l'accroiſſement de leur nombre & de leur conſiſtence, ne ſeroit pas moins contraire à l'eſprit d'adminiſtration, qui doit vouloir conſtamment la ſimplicité dans les moyens, l'étendue dans les plans, l'économie dans les dépenſes, l'indépendance des reſſources, & par-deſſus tout, le bonheur & l'avantage des peuples.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf